66, rue du Paty

28130 HANCHES

**REGLEMENT INTERIEUR DE L’ACCUEIL**

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l’école à **16h30** et conduitsau **Point Rencontre** ou à la **salle polyvalente** suivant les activités. Ils sont placés sous la responsabilité des personnes qui les accompagnent, et ne devront les quitter sous aucun prétexte.

L’accueil se termine à **18h45**.

Les enfants doivent avoir dans leur cartable un paquet de mouchoirs en papier.

Les jeux et les friandises sont interdits et risquent d’être confisqués.

* **Le travail scolaire** est en principe terminé lorsque les enfants quittent l’accueil, mais il est nécessaire que la famille vérifie.
* ![C:\Users\aedah\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\IE\4192YCQN\Anonymous-attention[1].png]()Toute **absence** doit être signalée par mail : **aedah.bibliotheque@orange.fr**, et tout changement transmis oralement par les enfants n’est jamais pris en compte.

***Seules les absences pour maladie de l’enfant seront déduites le mois suivant, sur présentation d’un certificat médical.***

**Prévenir à l’avance** :

* Des dates de voyage ou de sortie scolaire,
* Lorsqu’un enfant est pris **en charge exceptionnellement par les parents** à la sortie de l’école, pour ne pas retarder le départ du groupe.

Les enfants sont inscrits pour des jours et heures précis qui servent de base à la facturation.

***La facture vous sera envoyée par mail ou remis en main propre et doit être acquittée la première semaine de chaque mois.***

Les parents astreints à **un planning** doivent le transmettre impérativement par mail **dès** **que possible**.

En cas de problème, s’adresser à Madame BLUM, au 02 37 83 76 11 ou au 02 37 83 50 92 après 18h30.

* L’adhésion à l’association : 25€ à régler à l’inscription.
* Tarif calculé sur la base du revenu imposable mensuel(goûter compris).
* Le nombre de places étant limité, l’inscription engage pour l’année scolaire.